



L'évacuation des décombres on effectuera par les lieux indiqués et à travers les moyens prévus pour cela.



IDENTIFICATION DES RISQUES

- Coincements ou écrasements.
- Chute de matériaux isolés.
- Détachements incontrôlés.
- Chutes à différent niveau.
- Chutes au même niveau.
- Électrocution.
- Coups et coupures par objets et/ou des outils.
- Inhalation de la poussière.
- Bruit et vibrations.

INFORMATION DES RISQUES ET PRÉVENTION

DÉMOLITION



 Instituto Regional de Seguridad y Salud en el Trabajo
CONSEJERÍA DE EMPLEO Y MUJER
Comunidad de Madrid

Instituto Regional de Seguridad y Salud en el Trabajo
C/ Ventura Rodríguez, nº 7. 28008 Madrid
Teléfono: 900 713 123 Fax: 914 205 808
www.madrid.org



 **Comunidad de Madrid**



On utilisera en tout moment des équipements de protection individuelle adéquats.



Tous les travaux de démolition doivent être faits à partir de lieux stables.



Des éléments sans démolir ne doivent jamais rester sur plans supérieurs à ce du travail.

On évitera la production de la poussière grâce à arrosement.

